

le messager

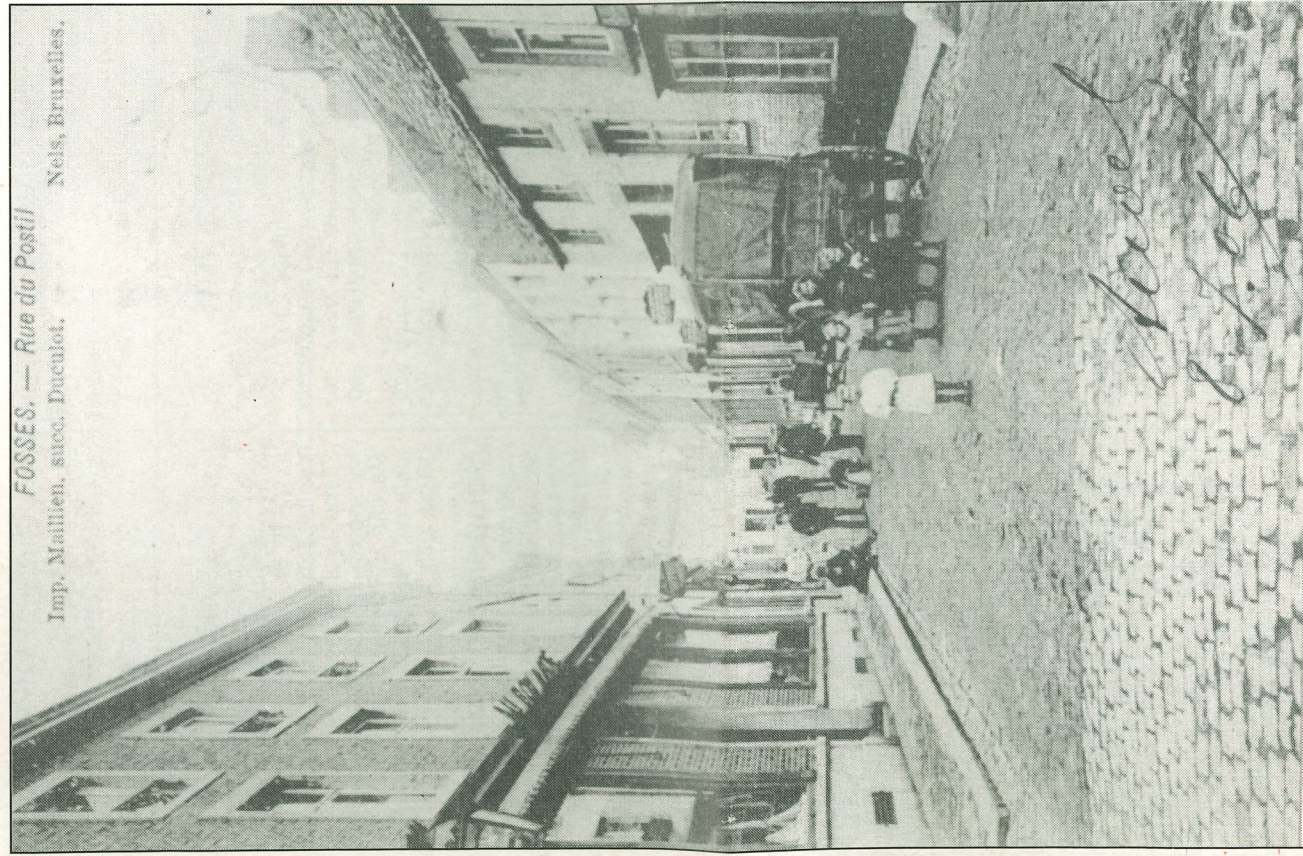
Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messager de Fosses, créée en 1879.

Le numéro : 25 F
122^e année - N° 44
Vendredi 17 novembre 2000



Le Roux,

passé, présent et avenir

La Confrérie Saint-Eloi de Le Roux a le plaisir de vous présenter le programme de ses activités 2000. Mais auparavant, à l'aube de ce troisième millénaire, le moment étant tout à fait opportun, qu'il nous soit permis de jeter un regard sur le passé et ainsi souligner l'effort de toutes celles et tous ceux qui, durant tant d'années et jusqu'il y a peu, ont œuvré pour que, dans notre belle localité de Le Roux, saint Eloi soit fêté avec la dévotion, la ferveur et l'enthousiasme que nous connaissons.

C'est donc quelque temps après la première guerre mondiale que cheminots, fermiers et quelques artisans se réunissaient en un groupement associatif. Sur base de versement de cotisations effectués chez Pierre Duvivier, connu également sous le nom de Pierre Daniot, des fonds étaient rassemblés dans « la boîte à cigares » d'Oscar Michaux. Ceux-ci servaient à payer la célébration d'une messe basse à l'occasion du décès d'un des leurs. A l'époque, le dépôt de fleurs n'était pas vraiment la tradition.

La seconde guerre mondiale suspendait ces honorables et louables activités. Dans les années qui suivirent, Charles Michaux prenait la succession de son père Oscar et recevait « en héritage » la fameuse « boîte à cigares ». Vint le décès de Charles Michaux. Gilbert Tassin, son épouse Marie-Louise Michaux ainsi que Michel Challe et son épouse Jeanine Gravy assurèrent la pérennité de l'association. S'il était de tradition de manger le sandwich après s'être rendu à la messe en l'honneur de saint Eloi et en la mémoire des défunts de l'année, l'évolution voulut qu'on étoffa ces manifestations d'un buffet organisé le week-end qui précède la Saint-Eloi. Nonobstant cette nouveauté, la caractère religieux de cette fête gardait toute son importance.

En 1997, las d'un mandat d'une vingtaine d'années, ces inconditionnels dévoués et leurs assistants marquaient leur intention de céder le relais. Le minimum que nous aurions pu faire était de les remercier unanimement et chaleureusement pour tant de dévouement à cette cause. Début 1998, une nouvelle équipe se

mettait en place. Actuellement soudée, animée d'un même élan, respectueuse de la voie tracée par ses prédécesseurs et de son esprit, cette équipe met tout en œuvre en vue d'assurer au déroulement de la fête de Saint-Eloi la dévotion due ainsi que le succès qu'elle mérite.

Récemment, force a été de constater que l'association ne portait pas, anciennement, le nom de Confrérie. La vérité nous pousse à préciser que cette appellation nous fut insufflée, mais c'est bien, dorénavant, sous l'appellation « confrérie » qu'elle est reconnue au sein d'une association européenne dénommée « Eureloy ».

Après deux années de rodage intensif, toujours animé de la volonté d'apporter à tous les patronnés et sympathisants qui nous rejoignent une fête de Saint-Eloi du meilleur cru, le vœu du comité est néanmoins de voir s'étoffer la participation habituelle. Sensible à l'historique locale, un clin d'œil particulier est dès lors adressé aux fermiers, cheminots, artisans, orfèvres et autres patronnés par saint Eloi.

Nous en arrivons donc au programme des activités 2000, au réfectoire des écoles de Le Roux :

Samedi 25 novembre :

12 h : accueil des participants
13 h : Ouverture du buffet et début de l'animation musicale.

Vendredi 1er décembre :

9 h : Ouverture bar La Rovélienne
10 h : Messe célébrée en l'honneur de saint Eloi et en mémoire des défunts patronnés. Rendez-vous paroisse de Vitruval.

Ce programme se complète comme suit à l'intention des sympathisants et autres joueurs de cartes :

- Samedi 25 novembre, au réfectoire des écoles de Le Roux de 9 h à 12 h.

- Dimanche 26 novembre, au réfectoire des écoles de Le Roux de 9 h à 13 h.

A savoir : il n'est nullement nécessaire de s'être acquitté d'une quelconque cotisation pour pouvoir accéder à nos activités. Dès lors, à TOUS, bienvenue dans une ambiance empreinte de camaraderie, d'amitié, de simplicité et vive St-Eloi 2000. Adresse de contact : Confrérie Saint-Eloi, rue de la Maladrée 8, 5070 Le Roux, tél. 071-71.22.99.

Rue du Postil

Cette vieille carte postale laisserait bien des souvenirs aux plus anciens, mais ils sont disparus ceux qui ont connu le bas de la rue du Postil dans cet état. Elle atteste en tout cas le calme qui devait régner dans nos rues commerçantes du centre de la ville, en dehors des marchés et foires qui apportaient un peu plus d'animation.

A gauche, on aperçoit la partie d'un réverbère qui devait donner une lueur bien pâle le soir et la nuit. Une autre réverbère était situé en haut de la rue, du même côté ; points de repères bien lugubres pour les attardés de la nuit.

A gauche, la maison Richir « Au bon marché » (enseigne branlante au-dessus du store). Une maison qui vendait de la mercerie et des costumes. Plus loin, l'enseigne nous indique, à la loupe, « Emon Neu-

ge », salon de coiffure de Joseph Hanicq, où un homme est assis sur le trottoir.

A droite, un chariot bâché cache un escalier double, en pierre, de la maison Tati (Wiame), où l'on vendait des grains et de la farine ; remarquez la vieille vitrine d'époque ; une habitation complètement transformée et devenue aujourd'hui la maison Vermaut. Plus loin, une enseigne illisible à la loupe, puis une autre où on peut lire « Al Ciset », un café très renommé à l'époque, où l'on dansait lors des festivités. Plus loin encore, on distingue difficilement une charrette qui servait aux déplacements.

Quatre enfants, et plus loin quelques adultes, apportent un peu de vie dans cette rue recouverte de gros pavés, nécessaires au passage des chevaux et chariots.

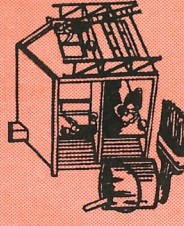
En bas de la carte, une signature et une date : 6-7-06.

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION

S.P.R.L.

FRANCIS MORET

Couvre-sols et murs
Spécialité de façades



Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Enreg. 12.21

Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26

FOOTBALL

D. 1 : Fosses - Sambreville 0-3

Fosses se laisse surprendre dès le départ et après dix minutes de jeu, est déjà mené 0-2. Sambreville domine mais Fosses réagit et procède par échappades. Geeraerts est sur le point de conclure mais rate son tir. Au repos : 2-0. Sambreville poursuit sa pression et concrétise par un 3e but à la 56e min. Malgré ses efforts, Fosses ne parviendra pas à sauver l'honneur.

Fosses alignait : P-E. Lorand, J-F. Lorand (60e Faïque), Simonis (46e M'bo Babota), Renaux (60e Tasiaux), Bertin, Colinet, Laurent, Dumont, Geeraerts, Vigié, Rasetta.

Div. 3 : Ham - Bambois : 2-2

Ham s'approprie le premier time et marquera deux buts aux 5e et 40e minutes (2-0 au repos). Par la suite, Bambois bénéficie du vent et après un tir sur le piquet, les efforts des locaux sont récompensés par Libert qui diminue le score à la 62e min. A la 80e min., Crasset égalise méritoirement.

Div. 3 : Somzée - Aisemont 4-0

Face à un outsider, Aisemont a dû subir la loi du plus fort. Aux 16e, 20e et 33e minutes, Somzée prend une sérieuse option et mène donc 3-0 au repos. C'est ensuite sur un terrain devenant de plus en plus boueux que les joueurs évoluent, ce qui n'empêche pas Somzée de parfaire sa victoire par un 4e but. Score quelque peu sévère.

Les rencontres du week-end

Samedi 18 novembre

Spéciale D, à 15 h :
Bambois - Sombrefe
Aisemont - Denée

Espoirs, à 15 h :
Fosses - Moustier

Juniors UEFA, à 15 h :

Aischa - Fosses

Minimes H, à 15 h :

Fosses - Lesve

Aisemont - Bambois

Préminimes F, à 13 h :

Aisemont - Fosses

Bambois - Mollignée

Diablotins I, à 11 h :

Bambois - Aisemont

Thy-le-Ch. - Fosses

Mettet B - Aisemont B

Dimanche 19 novembre

Dames : Flostoy - Vitival 2000

Cadets semi-prov., à 10 h 30 :

Maionne - Bambois

Cadets D, à 10 h 30 :

Mettet - Fosses

Aisemont - Somzée

1re provinciale, à 15 h :

Florennes - Fosses

Div. 3 prov. C, à 15 h :

Bambois - Soye

Et. Tamines - Aisemont



**ENTREPRISES
DE TOITURE
ET ZINGUERIE**

S.P.R.L.
GILSON FRÈRES

Rue de Névremont, 79
5070 FOSSES-LA-VILLE

© 071/71.25.40
Fax. 071/71.15.83

Autres résultats
Espoirs Fosses - Flavinne 3-1
Fosses 3e au classement
Bambois - Dinant arr. 2-2
Cadets Morialmé - Aisemont 0-3
Minimes Mettet - Bambois 7-4
Bois-de-V. - Aisemont 3-2
Mollignée - Fosses 0-1
Au classement : Aisemont est 4e,
Fosses 6e et Bambois 7e

Div. 1 provinciale

JS Tamines - Spy 4-1
Walcourt - Dinant 6-0
Forville - Florenne 1-2
Fosses - Sambreville 0-3
Bioul - Nismes 3-1
Ciney - Gembloux 1-0
Han - Wépion 3-7
Couvain-Mar. - Andenne 4-0

ANDENNE 12 11 1 0 39 15 33
JS Tamines 12 9 1 2 35 12 29
Couvain-M. 12 6 1 5 32 17 23
Sambreville 11 6 2 3 29 15 21
Nismes 12 6 4 2 20 16 20
Gembloux 12 6 6 0 26 22 18
Spy 12 5 5 2 32 25 17
Han-sur-L. 12 4 4 4 18 23 16
Bioul 12 4 6 2 22 27 14
Ciney 12 4 6 2 22 27 14
Florennes 12 3 5 4 21 35 16
Wépion 12 3 5 4 28 34 13
Forville 12 2 3 6 14 17 12
FOSSÉS 12 2 8 2 13 32 8
Walcourt 12 2 8 2 21 38 8
Dinant 12 0 8 4 12 31 4

Ce dimanche :

Sambreville - Bioul
Florennes - Fosses
Dinant - Forville
Spy - Walcourt
Wépion - JS Tamines
Andenne - Han-sur-Lesse
Gembloux - Couvain-Mar.
Nismes - Ciney

Division 3 C

Biesmerée - US Auvelais 3-0
Ham - Bambois 2-2
Soye - Florefe 3-3
St-Gérard - It. Namur 7-4
Denée - CAPS Namur 2-3
Somzée - Aisemont 4-0
Et. Tamines - Tarcienne 3-1

ST-GERARD 11 9 1 1 51 20 28
CAPS Namur 11 8 1 2 40 18 26
Somzée 11 7 2 2 50 10 23
Tarcienne 11 7 2 2 53 17 23
Biesmerée 11 7 3 1 28 14 22
Ham 11 5 2 4 32 23 19
BAMBOIS 11 5 4 2 25 23 17
Et. Tamines 11 5 5 1 21 23 16
It. Namur 11 5 6 0 39 37 15
AISEMONT 11 4 7 0 22 34 12
Soye 11 3 6 2 25 44 11
Denée 11 1 8 2 18 46 5
US Auvelais 11 1 10 0 11 55 3
Florefe 11 0 10 1 7 58 1

Ce dimanche :

CAPS Namur - Somzée
Italia Namur - Denée
Florefe - St-Gérard
Bambois - Soye
US Auvelais - Ham
Tarcienne - Biesmerée
Et. Tamines - Aisemont

**RÉSIDENTS
BENDERIC**

MAISON DE REPOS
pour personnes âgées
à VITRIVAL

Rue de la Giloterie 9

Agréation P.A. 2013

Directrice-infirmière

Linda RUI

Tél. 071-71.22.42

Le bonheur de bien dormir

Couettes - Oreillers ou Duvet, ou Novaloft - Karostep :

LAKEBOS® Airsette® *Carlina*

Couverture pure laine ou dralon **SOLENO** Toison d'or **Biederlack**
Draps housse - Housses de couette - Draps de lit en coton, tergal coton, flanelle

Maison Bleue - Fosses-la-Ville - 071-71.10.61

Volley

Volley Club Le Roux

Nat. dames : Le Roux - Belgrade 2-3

D.1 dames : Romed. - Le Roux B 3-0

Réserve : Ciney - Le Roux C 1-2

D.2 dames : Ciney - Le Roux C 1-3

Réserve : Le Roux - Doische 0-3

Mess. 1 : Le Roux - Doische 3-0

Réserve : Le Roux B - Havelange 3-0

Mess. 3 : Le Roux B - Havelange 3-0

Classements :

Nationale : Le Roux est 10e/12

Dames 1 : Le Roux B est 6e/12

Dames 2 : Le Roux C est 12e/12

Dames 4 : Le Roux D est 7e/7

Mess. 1 : Le Roux A partage la 1re place avec Malonne et Jemeppe

Mess. 3 : Le Roux B est 2e/12.

Soin complet

(cors, durillons, mycose, ongle incarné)

Soin particulier

(artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT

48, rue de Pontauray, 5640 Mettet

Tél. 071-72.91.36

(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30

ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

On nos-émantche !

Récemment, INATEL a procédé à une nouvelle répartition de ses programmes. Le résultat est que la plupart des programmes ne correspondent plus à la répartition antérieure. Certains ont même complètement disparu. Sur l'écran de la TV apparaît un numéro de téléphone à l'aide duquel on peut toucher INATEL.

Quand vous essayez ce moyen, on vous renvoie à la division technique. A la division technique, une voix de femme vous dit gentiment qu'INATEL n'intervient pas. Pourquoi alors un numéro de téléphone ? Il faut régler l'appareil vous-même. Quand je fais la remarque que je ne suis pas technicien, je reçois comme réponse que je dois m'adresser à un technicien ! Qui paiera ? Ben, moi, tiens !

L'an passé, INATEL m'avait déjà remplacé l'Allemagne 3 par Canal Plus, qu'il faut payer ! Quand on paie pour recevoir une série de programmes, INATEL n'a qu'à respecter son contrat.

Celui qui monte une antenne parabolique a raison, mille fois raison car l'attitude d'INATEL est honteuse et malhonnête. R.V.

PETITES ANNONCES

Cherche à échanger POELE à bois 2 ét. contre POELE pétrole style Kamini. Tél. 071-71.17.05 ou 10, rue du Postil.

A vendre : PARC bébé bois + access. (tapis mobile...). Le tout : 800F. Tél. 071-71.23.26.

A vendre : CHAUFFE-EAU Bulex Rénova, servi un an, bon état. Tél. 071-71.19.10.

A v. pour St-Nicolas : cuisine Berchet (file ± 5 ans), coûté 3.000, laissé 800F avec access. Très peu servi. - SIEGE auto BB Confort enf. 18 kg : 1.000 F. - PARC bois : 500 F. Tél. 071-71.23.26.

A vendre belle VESTE cuir noir pour homme, taille 52. Tél. au 071-71.22.09.

Cherche travail de REPASSAGE. GSM : 0479-36.53.06.

A v. : caisse enreg. Olivetti ECR 2200 Euro, canon à chateur (Perel), paniers pour frites, coffret électr. compl. pr racc. forains, app. cuisson hot-dogs, app. audio pr diffus. ht-parleur voit., photocopieuse Olivetti 8006. Tél. 0475-762.375

Cause départ, VEND tout mat. magasin Video + K7, snack, obj. personnels, feu ouvert bois, poêle charb., chaises, fauteuils, tables, lot de tr. belles chem. soie (tous ces obj. conv. pour marché ou broc. Tous les j. de 15 à 19 h : Videomatel, 27, route de Bambois, Fosses.

A vendre : Machine à tricoter Philidar, dble fontures, montée s/taile av. éclair. + Charlot Intarsia + chariot mousse et ajoureur, le tout parf. état : 10.000 F. Tél. 071-71.11.14 ou s'adr. Fr. Pirson, 35, r. Bergeries à Fosses.

A v. VW Polo fin 1990, 1.000cc ess., pneus, batt., échapp. neufs CT OK. : 50.000 F. - Tél. 071-71.41.93.

Cherche travail FEMME D'OUVRAGE, région Fosses, Sart-St-Laurent. Tél. 0476-36.62.73.

A v. BIDONS plastic 25 litres pour div. usages : 50 F/p. Tél. 071-71.10.83.

A vendre : bottes d'équitation - peinture 31 - état neuf Tél. 071/71.14.18



Shell propagaz

Ets Gaspard-Jaumain

Route de Bambois, 14b
ST-GERARD
Tél. 071/71.32.46

Même Maison:

DIESEL et LUBRIFIANT

GASOIL DE CHAUFFAGE

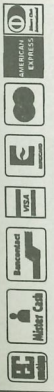
Notre devise :
**QUALITE - RAPIDITE
QUANTITE GARANTIE**



VIVE ST NICOLAS !

Maison Bleue
DESCHAMPS
Fosses-la-Ville
071-71.10.61

OUVERT
9 h15 à 12 h15 et 14 h à 18 h
Ristournes Valois - Famille
PROMOTIONS
Magasin agréé chèques « Award »
Fermé le samedi 11 novembre



FOSSES-LA-VILLE

Souper des Volontaires

Le souper de la Société royale Musicale des Volontaires de la Marche St-Feuillen aura lieu le samedi 20 janvier, à 19 h.

En raison d'une grande exposition qui occupera la salle de l'Orbey à cette période, nous émignons dans la salle du restaurant de l'Athénée Roi Baudouin.

La raclette valaisanne ayant eu beaucoup de succès l'an passé, nous en ferons le plat de notre premier souper du siècle.

Merci de retenir cette date et le lieu.
Le Comité.

Aux Beaux-Arts

La saison théâtrale aux Beaux-Arts de Charleroi se poursuit le samedi 25 novembre par *Deux cœurs à Paris*. Inscription le plus rapidement possible chez Mme Christiane François, tél. 071-71.10.65.

LES GARDES

Pharmaciens de garde :
Jeudi 16 : Maquille, Saint-Gérard
Vendredi 17 : Nysten, Bioul
Samedi 18 : Boxus
Dimanche 19 : Boxus
Lundi 20 : Trigaux, Mettet
Mardi 21 : Boxus
Mercredi 22 : Chapaux, Biesme
Jeudi 23 : Dubisy

Service médical

Le service de garde pour la région sera assuré ce week-end par le Dr DE BILDERLING, tél. 071-71.45.00.

Fost-Plus

La prochaine collecte des emballages PMC (sacs bleus) aura lieu le mercredi 22 novembre, pour toutes les sections de l'entité.

Concours de belote

Ce vendredi 17 novembre, à partir de 19 h, à la salle L'Orbey, les Discimbwagnes, groupe folklorique fossesois, organise un concours de belote, en 8 tours, par équipes formées. Participation : 500 F avec 8 boissons gratuites.

Concert vocal à Bambois

L'année du centenaire de l'église de Bambois va se terminer ce dimanche 19 novembre, à 16 heures.

Un concert vocal sera présenté par - Les Chœurs de la Mollignée - et la Chorale paroissiale locale. Des chants de toute beauté : Fugain, Nino Ferrer, Nougaro, Offenbach, Marie-Paule Belle, Moustaki, Salvador... Des mélodies sud-africaines, japonaises, autrichiennes.

Un vrai régal à ne pas manquer. Adultes : 150 F (prévente 100 F.) Enfants de 6 à 12 ans : 100 F (prévente 80 F.). Pour la prévente, tél. 071-71.12.79, 71.13.35, 71.11.92.

Après le concert, rencontre amicale à la salle Saint-Barthélemy.

11 novembre

Le comité des Anciens Combattants a organisé, comme de coutume, les commémorations de l'Armistice de 1918, avec d'abord une messe chantée à la mémoire des victimes des guerres et pour la paix, célébrée devant une dizaine de drapeaux de sociétés patriotiques, du comité des A.P. avec son président A. Dufrasne, des représentants de l'Administration communale (échevins Lamy et Meunier), le Cdt de Gendarmerie et le président du CPAS M. Deterre, le Cdt de Gendarmerie et quelques dizaines de personnes pour qui cette cérémonie reste un devoir patriotique.

Deuxième acte : rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le discours traditionnel. Après avoir redit le nécessaire devoir de souvenir, M. Dufrasne constata que ces cérémonies rassemblent de moins en moins de participants, faute de... combattants osés. Il faut-il pas, dans un tout proche avenir, envisager de regrouper en une seule manifestation celles qui se déroulent en même temps dans les différentes sections de l'entité. Il faudra pour cela passer outre de l'esprit de clocher et entreprendre une tournée. L'appel aux morts fut suivi d'un dépôt de gerbes.

Troisième partie : même dépôt de fleurs avec sonnerie « Aux champs » et Brabançonne (enregistrée) aux monuments du Roi Albert et d'Edmond Chabot, au square qui porte son nom. Enfin, les Anciens, drapeaux et autorités s'en furent en voiture au cimetière pour la même cérémonie au monument des victimes des deux guerres.

On repense aussi, non sans nécessité, le type de participation des jeunes à ces cérémonies du souvenir. Comment sensibiliser les jeunes générations, qui n'ont pas connu directement les horreurs d'une guerre, mais qui bénéficient du sacrifice de ceux qui y ont laissé leur vie, leur intégrité physique ou au moins une partie de leur existence ?

Concours de belote à Fosses Avenir Pelote

Fosses Avenir Pelote organise, dans la buvette du jeu de balle, le vendredi 24 novembre, un concours de belote, en 6 tours par équipes formées. Avis aux amateurs.

Menuiserie Dominique MIGEOT

Fabrication de châssis en bois
Portes intérieures - Escaliers
Placement de châssis PVC Kömerling
Volets mini-caissons
Faux-plafonds suspendus
Réparation de vieux parquets
Placement de nouveaux parquets
Terrasse bois en Bankirai et Beluga

Prix sur mesure ou prix standard

NOUVELLE ADRESSE : Chaussée de Charleroi 175 B VITRIVAL
Tél. et Fax : 071-71.29.11

Les encombrants

Comme les années précédentes, il est prévu quatre collectes d'objets encombrants pour l'année 2001.

- Pour Fosses, Sart-Saint-Laurent et Bambois : retenez les dates des vendredis 30 mars, 29 juin, 21 septembre et 21 décembre.

- Pour Sart-Eustache, Le Roux, Vitri-val, Aisemont et Névreumont : les lundis 26 mars, 25 juin, 24 septembre et le vendredi 21 décembre.

Nous rappellerons ces dates en temps opportun, dans notre chronique.

Rappelons toutefois que la prochaine collecte pour Fosses, Bambois et Sart-Saint-Laurent aura lieu le vendredi 15 décembre, et le lundi 18 pour les autres sections.

Banquet de la Sainte-Cécile

Rappelons que la royale Philharmonique de Fosses organise son banquet le samedi 25 novembre, en la salle du Collège Saint-André, à partir de 19 h 30.

Après la messe en l'honneur de la patronne, tous se retrouveront en la salle du Collège Saint-André pour le banquet dont le menu est préparé par Patrick :

- Apéritif et ses amuse-bouches
- Pâté du chef, confiture d'oignons
- Crème de potirons
- Queues de scampis à l'ail
- Rôti de porc, sauce boursin, salade vinaigrette et pommes noisettes
- Dessert et petit noir.

Le prix du menu est fixé à 800 F (400 F pour — de 12 ans). Ambiance musicale assurée et tombola.

Réervations chez Cl. Barthélémy (071-71.31.54), Pierre Lepinne (071-71.14.90), Pierre Lorand, ou tout autre membre du comité.

Terreur sur la BD

Une exposition où tous les thèmes variés sont présentés par un spécialiste de la BD : Luc Dangoisse, concepteur de cette exposition.

Jusqu'au 23 novembre donc, à la Maison de la Culture, 12, place du Marché à Fosses. Ouvert tous les jours de 9 h à 18 h, le week-end de 10 h à 18 h.

Souper-dansant

Les pompiers de Fosses organisent ce samedi 18 novembre leur deuxième souper-dansant en la salle communale, rue d'Orbey.

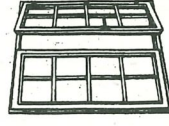
Au menu : Apéritif, potage, boulettes sauce-tomate et frites, chicons au gratin, dessert + café.

Prix : 400 F (300 F pour les enfants)

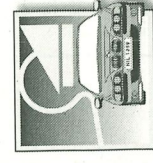
Animation : Digital Concept.

MENUISERIE
Bois - PVC

J. GILLARD



6, rue du Potage
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 71.21.95



Lamy sprl
Bouchet

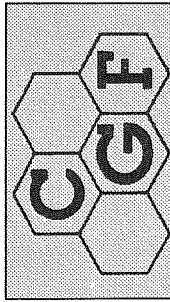
courtier d'assurances indépendant

A vos côtés en toute assurance

- Le check-up complet :
- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assistances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite

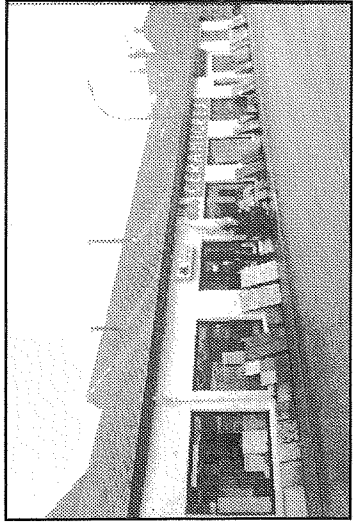


avenue Albert 1er, 98 — Fosses-la-Ville
071/71.23.64



Villeroy & Boch - Cerabati, Welkenraedt, Staloon, Ostara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Auvergne, Imola, Sienbok, émaux de Briare, dalles Zoë-Marlux, Pagnro, Cédric... Matières et pierres naturelles toutes provenances. Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export
 Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



CERAMIGRES 2000

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Jusqu'au 30 novembre

Festival du carrelage allemand

Grès émaillé
 Vill.-Boch 30/30 1er ch.
 le m² 595,-

Grès émaillé
 octog. + bouch.
 le m² 595,-

Faïence
 Vill.-B. 20/25 1er ch.
 le m² 395,-

Grès Cérame
 Vill.-Boch 30/30 1er ch.
 le m² 645,-

Lots grès all. le m² 295,-

Grès ém. blanc le m² 295,-

Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

Bebronae cantores fête ses dix ans

C'est en effet au début de 1991 et pour marquer l'année septennale de la St-Feuillen qu'un petit comité (M. le doyen Bero, Clément Buchet, Claude Barthélemy et Marc Buchet) décide d'organiser en septembre un concert à la collégiale. Accepté d'y participer : la Royale Philharmonique, la chorale paroissiale, une chorale d'enfants emmenée par Christine Buchet : Cécile Jamotton, Lidwine Surcos et Dimitri Van der Linden au piano ; H. Adbet à la clarinette ; Emmanuel Beiraire et Raphaël Alcamisi (trompette) ; Simone Lepinne (chant) et Marc Buchet à l'orgue. Pour l'occasion, la chorale paroissiale s'agrandit par le retour d'anciens choristes et l'arrivée de nouvelles voix de Fosses, Aisemont, Vitruval, Sart-Saint-Laurent. Le concert du 20 septembre fut un gros succès.

Alors, la chorale élargie décide de continuer et se choisit un nom : Bebronae cantores, les chanteurs de la Bebrona (la Biesme). Chaque année, elle présente un concert et des animations musicales à Fosses, dans l'entité à différentes occasions.

En cette dixième année, le directeur de la chorale, Marc Buchet, a voulu « marquer le coup » par un banquet où furent invités plusieurs anciens choristes. Ils étaient donc 90 convives dont un tiers d'enfants, en la salle du Collège vendredi soir pour un repas concocté par Lucia avec le soin et le talent qu'on lui connaît, tandis que les choristes s'étaient chargés des fromages et des desserts qui furent abondants !

Dans une première intervention, Marc rappela la fondation et les activités de la chorale et adressa une série de remerciements à tous ceux qui l'ont aidé avec l'espoir de se retrouver tous dans dix ans pour un autre anniversaire !

Entre les plats, notre chef présente aussi, en trois épisodes, une intervention fort attendue sur les choristes ; on sait son humour et son imagination et chacun se délècte par avance. Personne ne fut déçu, les rires fusèrent ainsi que les applaudissements. Il n'est pas possible de transcrire ici toutes les finesses, les allusions, les jeux de mots mais en voici quelques-unes parmi les 54 cités : que ceux dont il n'est pas question dans ces extraits me pardon-

nent.
 Marc avait choisi le thème de la chanson française. Chacun y était

assimilé à un chanteur ou chanteuse connu :

- Irène (Joséphine Baker) a gardé sa jupe en bananes. A Oxfarm, elle chante : « J'ai deux amours : ma bouquette et mon chien... ».

- Petite par la taille mais grande par le talent, Nelly (Mimie Mathy), fait confiance à Joséphine, son ange gardien.

- Nell'ine Renaud a retrouvé au Champ Stoné sa « cabane au Canada » après avoir travaillé dans un casino-bar, arrière-boutique d'une officine où elle perçut ses premiers cachets.

- Jacqueline-Renelde Maillan ne rit que quand son Edouard lui sert une Saint-Feuillien blonde.

- Simone, Maria Callas, reine du contre-ut, du point de croix et de l'aquarelle, a délaissé l'opéra-bouffe pour l'aéro-bouffe, de Pont-Aven à Bergerac. Si Mazda bleue tu vois, range-toi. Et si la peinture te plaît, prépare la Monet !

- Ray Ventura-Binarmé est toujours le premier à rester le dernier. Il cumule la St-Eloi, la Ste-Cécile, la St-Nicolas, mais attention à la Saint-Cope !

- Gilles Bécand, roi du becot aux pensionnaires du Home, va maintenant emmené sa femme aux Marchés de Provence.

- Juliette - Mistinguette, montre ses gambettes tous les jours à un jeune homme qui lui caresse le genou (son kiné). Mais ses pensées vont à Roméo, Jean, Maurice le Chevalier romain, qui avait l'an passé présenté ses contrepèteries (voir dictionnaire). Et Marc lui en dédie une : « Il vaut mieux avoir enfin ses messagers de Fosses que d'avoir en mains les fesses âgées de Fosses.

- Germaine - Mireille Mathieu - militante UPAF, se produit dans toute l'Europe avec sa chanson-croisade « Je suis une femme laborieuse ».

- Avec Annie-Colette Cordy : La bonne du Curé ; c'est La Route fleurie tous les jours avec Walter, avec du « Chaud cacao, chaud chocolat ».

- Le grand Jojo - Benoît - fête tous les saints du calendrier et ne risque pas d'en oublier un ! « Un p'tit verre, on a soif ! » car le « Sergent est flagada ! ».

- En écoutant son tarzan, Liane-Gernevive a fait une Foly. Elle désespérait de lui passer « la bague au doigt » car quand un homme fait les trois pauses « Doucement, ça va, ça vient ».

- Les passagers du car Fosses-Orbey ont dit de lui « Comme il a changé », mais lui : « Oui, Géry, c'est moi »

et « Non, je n'ai pas changé ». Juste engraisé un peu sur les côtés. Et devant son ordinateur, il dit à son épouse « Inter nenette, je suis sur le web »

Et ce ne sont là que des bribes. On ne s'est donc pas ennuyé. Il y eut en outre la photo-souvenir et sur l'air de « Bambois-Plage », devenu un gros succès en « Orbey-Plage », Odile et Marie-Christine présentèrent à leur tour un gentil merci à Marc, repris en chœur par la chorale qui dit aussi en chanson les remerciements à Lucia et son équipe.

Et les plus jeunes poursuivirent la fête jusqu'aux petites heures. Alors, au 20e... et entretemps, bons succès à Bebronae Cantores !

CHICONS
 EXTRA FRAIS

DETAIL - GROS

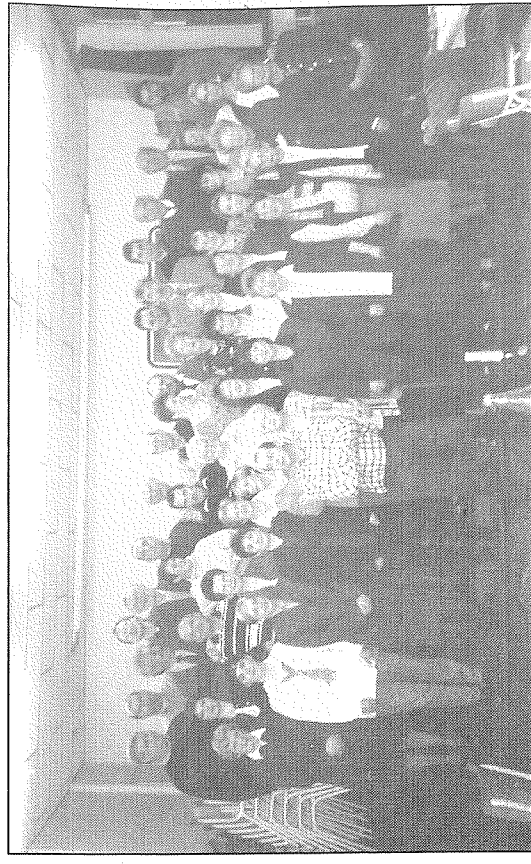
Vente directe
 de la ferme au particulier

CROMBEZ Daniel

36, rue de Névremont,
 FOSSES

Tél. 71.14.42

Remise à domicile



De près
 comme
 de loin,
 en toute
 facilité.



VARILUX
 OPTIQUE

Espace vision

Un point de vue différent

S.C. Alain Michel

Ouvert de 9 h à 12 h 30
 et de 13 h 30 à 18 h.

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi
 Réduction Ligue Famille : 10%

**3, rue des Egalots
 FOSSES-LA-VILLE
 Tél. : 071 - 71.26.33**

La croix Dirette ou l'assassinat d'un messager fossois

Dans un jardinet précédant le presbytère (à Fosses), on voit une croix de pierre semblable à celles qui étaient placées, jadis, sur l'accotement des chemins pour rappeler le souvenir d'un habitant mort subitement ou par accident.

Sur cette croix, on lit l'inscription suivante :

I.H.S.

Icy a estez occy Evrard Dyret

Message de Fosse à Liège

le 16 de mars 1718

Priez Dieu pour son ame

Evrard Dyret, d'origine fossoise, avait épousé le 29 janvier 1690 dame Barbe Clause, fille de Jean Clause, le jeune, et de Catherine Douillet. Très considérés à Fosse, ses beaux-parents y possédaient beaucoup de biens. Ainsi, au Champ-Baudré (Champs Elysées), aux Hawis, au Bambois, à Bas-Prés et à Lansonhaye. Evrard Dyret jouissait de l'estime et de l'affection des Fossois. Il était chargé par le magistrat de Fosses du transport des fonds et de documents divers vers la cité (Liège). D'où son appellation de « Message ».

Ouvrons ici une parenthèse : on trouve le patronyme du messager écrit indifféremment *Dyret* ou *Dirette*, encore que c'est la forme *Dirette* qui prévaut dans les documents relatifs à l'assassinat.

Le premier auteur qui renseigne la croix Dirette fut le doyen Joseph Crépin. Dans *Le Messager de Fosses* du 5-9-1920 sous la rubrique « *La Croix des chemins* », il écrivait : « Nous croyons utile de signaler une croix située non sur le territoire de Fosses mais sur le bord du vieux chemin de Sart-Saint-Laurent à Buzet, au lieu-dit « à Biétrany », elle concerne un habitant de Fosses dont le nom de famille existe encore en cette ville » (suit l'inscription signalée ci-dessus). Nous n'avons pas de renseignements sur cet assassinat du messager qui, régulièrement, portait la correspondance des bourgeois de Fosse à Liège et réciproquement. Il est probable que l'assassin l'a cru porteur d'une somme d'argent et l'a tué pour le voler ».

L'écrivain dialectal Eugène Gillain, natif de Sart-St-Laurent, fondateur en 1937 des *Cahiers wallons*, fait mention de cette croix située entre le Sart et Buzet. Et raconte, en wallon, les détails de cet assassinat, raconté par son père.

Dans « *L'Union sociale* » du 1-10-1932, sous la rubrique « *Une enquête judiciaire en 1718* », l'affaire Dirette a été racontée avec grande précision par M. Joseph de Dorlodot. Celui-ci compulsa, aux Archives de Namur, les dossiers de la Justice de Fosse

concernant les dépositions de quelques habitants du Sart, de Fosse et de Buzet, reçues après le crime.

Résumons ces faits.

Le 13 mars 1718, Dyret annonce à son entourage qu'il ira à Liège dans les trois jours. Le 15 mars, vers 20 h, un certain Jean C. entre dans l'auberge exploitée à Fosse par Barbe Quertiny, épouse Guillaume André de Salve. Jean C. désire rencontrer Dyret lequel ne se présente pas.

Le 16 mars, très tôt le matin, C. emprunte un des fusils de Saive pour aller, dit-il, à *Tardavisée* (Taravisée), pour tuer l'une ou l'autre *bégace* (bécasse). Peu après-midi, C. rapporte l'arme, déclarant qu'il vient d'appréhender par Maître Lambertus-Ignace Le Camus, vicaire à Fosse, que le messager Dyret a été tué le matin, du côté de Biétrany au Sart. Il a aperçu, dit-il à Saive, *deux bégaces à la Taille l'Evêque mais n'en a pas tiré*.

Le 17 mars, le matin, C. revient à l'auberge Quertiny. Il y est interpellé sur son trajet de la veille : « ... J'ai été jusqu'au pont Laloup (de l'Allou) et je suis revenu par le bois de Marlagne et le Bambois... » répond-il. Puis il sort précipitamment.

On commença bientôt à jaser puis les langues se délièrent. Les nombreuses dépositions recueillies permettent de suivre Jean C. pas à pas, pendant la matinée du crime : - vers 8 h, nanti du fusil du sieur Salve, Jean C. est rencontré sur le cha-pitre ; - 8 h 30, il est vu « au pont de Laloup, enfilant le chemin de Namur » ; - à 9 h, il est vu aux Grands Prés vers Biétrany ; puis, c'est l'heure du crime ; - vers 11 h, on le reconnaît au Gonoy, puis au Bambois ; - vers 11 h 30, il rentre en ville par la porte Al Froissin.

Jean C. était-il l'assassin ?

Trois imprudences vont le perdre. La veille du drame, Jeanne-Joseph Martin, résidant à Belle-Eau, prête deux escalins à Jean C. Celui-ci devait se rendre à Liège, disait-il, mais il manquait d'argent pour le voyage. Le lendemain, « vers deux heures de

Agence locale pour l'emploi

Vous êtes employeur, ceci vous intéresse...

Votre entreprise manque de bras ? Engagez dès maintenant de manière durable et abordable.

Jusqu'à présent, certains postes de prestations de services dans votre entreprise ne sont pas pourvus sans doute parce que vous estimez que cela vous coûterait trop cher. Dès à présent vous pouvez, rapidement, et de manière abordable, engager du personnel supplémentaire. Les nouvelles dispositions en matière d'emploi rendent cela particulièrement attrayant.

Comment ?

Tout d'abord grâce à l'activation des allocations de chômage. Cela signifie que les indemnités de chômage servent à payer une grande partie du salaire. De plus, vous ne payez pas de charges patronales pour la sécurité sociale.

Vous déterminez vous-mêmes les emplois à pourvoir. Il s'agit de nouveaux emplois permettant d'améliorer les services à votre clientèle et à votre personnel et tout ce qui concerne la protection de l'environnement. Les emplois que vous proposez doivent répondre aux conditions suivantes :

1. Vous devez réellement créer de nouvelles fonctions.
2. Ces emplois ne doivent pas supplanter les emplois existants.
3. Il doit s'agir de fonctions de prestation de services.
4. Ces nouveaux emplois ne doivent pas être des tâches essentielles pour l'entreprise.

Un mi-temps pour un coût total de moins de 10.000 F par mois.

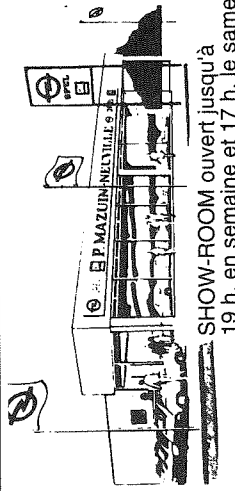
En temps qu'employeur, vous bénéficiez d'une aide financière importante. Les demandeurs d'emploi engagés via l'activation des allocations de chômage bénéficient du salaire en vigueur dans le secteur où ils travaillent. A cette fin, l'ONEM prend en charge une grande partie des coûts. Pour un emploi à mi-temps, le total des frais de personnel n'atteint généralement pas plus de 10.000 F. Et s'il s'agit d'un 4/5e temps ? Votre coût total se situe donc dans la plupart des cas en-dessous de 22.000 F. De plus, vous ne payez pas de charges patronales pour la sécurité sociale.

Pour plus d'informations, contactez-nous : A.L.E., rue V. Roisin 9D, 5070 Fosses-la-Ville. Tél. 071-71.34.36, Fax 071-71.47.95.

Legrain Sylvie, Lenoir Alex, responsables ALE.

DISTRIBUTEUR OFFICIEL OPEL
GARAGE
P. MAZUIN-NEUVILLE

Avenue des Déportés, 36
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 071:71.11.61



SHOW-ROOM ouvert jusqu'à 19 h. en semaine et 17 h. le samedi

relevée », le sieur C. restitua déjà les deux escalins à la préteuse en lui disant « *qu'actuellement, il avait de l'argent* ». Etrange ! c'était déjà là une présomption de culpabilité.

Mais le jour du crime, en fin d'après-midi, Jean C. offrit à boire à deux de ses amis, chez l'aubergiste Wauthier Lenez (Lainé), à Fosse et régla la consommation avec, entre autres, une pièce de Bavière valant 4 sous, argent de Liège.

Sachant que Pierre Billy, receveur du Chapitre, avait remis des pièces semblables à Evrard Dirette pour les changer à Liège, le sieur Lenez montra la pièce en question au dit Billy qui la reconnut comme celles qu'il avait remises au messager le 15 mars au soir. Avertie aussitôt, la Justice de Fosse ordonna l'arrestation de Jean C...

L'accusation fut renforcée par la déposition que fit le 28 mars 1718, le sieur Jean Lambert, valet de labour : le jour du crime, à la soirée, Jean C. lui avait déclaré : « *Camarade Lambert, je m'en vais faire un voyage en France, pour cinq ou six mois et je tacheray d'y trouver condition... J'ai dix escus pour faire mon voyage.* »

D'autre part, l'empreinte des pas allant vers Marlagne et relievées près de Biétrany, étaient bien celles de Jean C. car notamment, il manquait plusieurs clous aux semelles de ses chaussures. Jean C. tua donc Dirette de deux coups de fusil.

La Justice de Namur visita le corps nuele entre deux haies, on retrouva vide la valise du messager.

De la prison de Namur, le criminel fut transféré à Liège où il fut jugé. Il fut exécuté le 4 juin 1718 sur la montagne Saint-Gilles à Liège.

Et notre pierre commémorative dans tout cela ?

De Biétrany, relevée par le Musée postal, elle aurait été transférée à Bruxelles au dit Musée... S'il en fut bien ainsi, deux questions se posent : quand et pourquoi cette croix revint-elle à Fosses ? Jusqu'ici, je n'ai pu répondre à ces questions.

Avis aux chercheurs.

R.A.

Photo rétro

La Police de Fosses en 1982

Cela fait bientôt vingt ans et sur ce court laps de temps, quatre parmi nos policiers de Fosses sont déjà disparus et tous à un âge auquel on ne doit pas s'attendre de partir.

On reconnaît, de gauche à droite : Emmanuel Dreze (†), Michel Arnould (†), Victor Bolle (†), Willy Motte (commissaire, aujourd'hui retraité), Elie Lainé (†), Guy Leclercq, Michel Latteur (parti dans la Brabant wallon), Albert Perrot et Guy Lessire.



Powèzîyes d'on nwârwaitant

Li trin dès longuès vacances

Li trin à cåbe dès vacances gripe à l' montagne Come one grosse aliène.

I lût l' solia èt à l' copète i gn-a dè l' nîve

Gwè vòrîz d' pus ?

On-z-est djon.ne èt on tchante !

Li convwè si stitche o tunèl come on fougnant.

Li cåbe crake one mîete...

Pout mau ! On cåbe come ça ! Pont d' rîsse !

On monte co

Kra-a !

Gwè-ce ? Èst-ce qui ?

Kråååk !

Li trin d'chind do cu !

Su les rays.

Au d' truvîes dès rays !

... ..

Pupont' d' tchanson !

L' onze do onzyin.me mwès, à onze eûres onze minutes, onze segondes,

en-Olande èt en-Alemagne, on lome li Prince Càr-

navàl ! Tot l' monde tchante !

R.A.A. VIROUX (ji 12 di nôvimbe 2000)

Il y a 100 ans

dans
Le Messager de Fosses

N° 45 du 11 novembre 1900
SART-SAINT-EUSTACHE. - Un dernier écho de la procession de Saint-Feuillen à Fosses s'est fait entendre le dimanche 4 novembre à Sart-Saint-Eustache. M. le baron Guillaume de Giey, bourgmestre de la commune, n'a pas voulu que la Marche qui se distinguait par son attitude et sa bonne tenue à Fosses remît les armes sans avoir obtenu un souvenir de cette journée mémorable. A cette fin, il fit frapper des médailles commémoratives pour les distribuer aux officiers et soldats qui y avaient pris part. Elles sont en métal d'or pour les officiers et d'argent pour les soldats.

Le dimanche 4 novembre avait été choisi pour la remise de ces médailles. Sous un beau soleil d'automne, les marcheurs se réunirent au château, après avoir assisté à l'office des vêpres.

Avant de remettre les médailles, M. le baron de Giey eut des mots bien inspirés pour la belle conduite lors de la Saint-Feuillen à Fosses. Il attacha ensuite, aux acclamations de tous, les médailles sur la poitrine de chacun. Après quoi il fit servir des boissons rafraîchissantes en abondance. Aussi, les majors Jacques Colonval et Pierre Wilmot se firent les interprètes de leurs hommes pour remercier M. le baron de Giey pour les bontés et les gentillesse qu'il a voulu leur prodiguer. La fête se termina au milieu de l'allégresse générale. Ce n'était que vivats, décharges, feux de pelotons en l'honneur de M. le baron de Giey. Tous les marcheurs criaient de lui : « Qu'il vive qu'il vive à jamais, à jamais, à jamais ! ».

N° 47 du 25 novembre 1900

FOSSÉS. - Jeudi 29 courant se tiendra à Fosses la plus belle foire de l'année. Connue sous le nom de Foire Saint-André, elle amène dans nos murs un nombre considérable de personnes : les unes pour la vente ou l'achat de chevaux, vaches et porcs, d'autre à l'effet d'y faire des emplettes pour la Saint-Nicolas ; en fin, les jeunes pour se divertir.

INCENDIE. - Mercredi, vers 9 heures du soir, M. Kaisin, de Try-al-Hutte-Fosses, perdit l'équilibre en montant à son fenil avec une lanterne à la main, et tomba à la renverse. La lampe fit explosion et communiqua le feu aux récoltes et à l'habitation qui, malgré les secours immédiats, furent réduites en cendres. Il y a assurance.

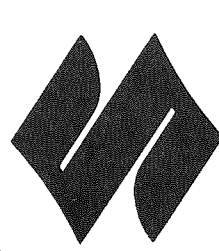
ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Rue H. Brostecaux 1, SART-SAINT-LAURENT

Philippe Ledoux

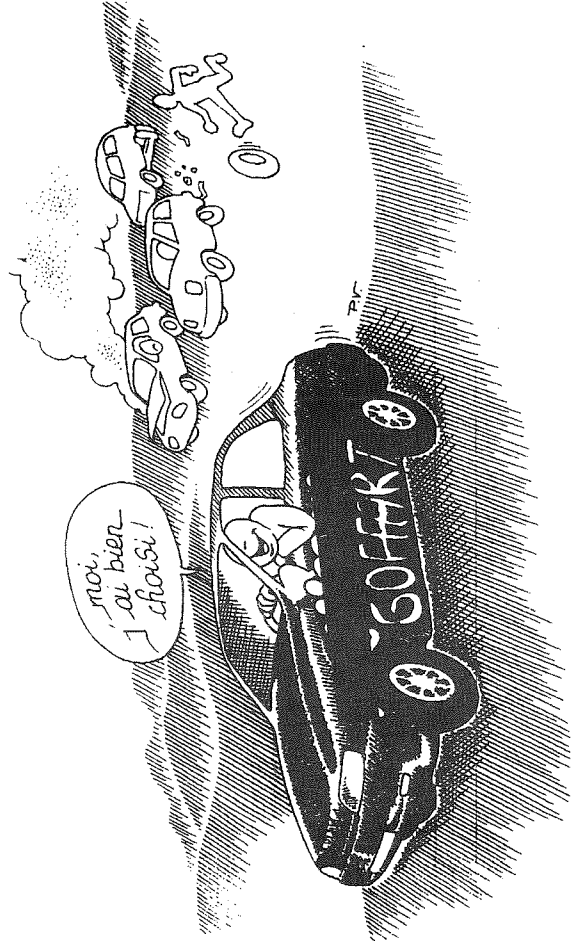
© 071/71.24.94



SUZUKI
THE BIG IDEA



HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!



Garage GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

AISEMONT

Souper à l'djote

Le samedi 18 novembre, en la salle St-Joseph, à partir de 18 h, se déroulera un souper à l'djote, organisé par la Marche Notre-Dame. Le menu :

- Apéritif
- Potage
- Djote et saucisse ou étuvée aux carottes et saucisse
- Dessert, café.

Participation aux frais : 400 F (ou 250 F pour les moins de 12 ans).
Pendant et après le souper : animation disco des années 60-70.

Inscription chez Freddy Bastin, 9, rue de la Station à Aisemont (tél. 071-71.33.20) ou chez un membre du comité.

Incendie

Lundi dernier, les pompiers de Fosses ont été appelés aux carrières d'Aisemont. Le moteur d'un tapis roulant était la proie des flammes. Les pompiers s'y sont rendus sous les ordres du commandant Ph. Scieur et de sergent Daniel Falque. Les dégâts sont assez importants.

PIRET-DRICOT

S.P.B.L.

TOITURES
ZINGURERIES
RAMONAGE
TRADITIONNEL
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
Fosses-la-Ville

Tél. 071/71.39.57

Au Tribunal.

Comme je le signalais dans ce journal en date du 3 novembre, comparait le lundi 6, Steve Clemens et Fabian Miller devant le Tribunal correctionnel, entre autres choses pour les événements du 6 mai dernier sur la place du Marche et les dégâts dans un café de Vitruval.

Le mardi 7 novembre, Vers l'Avenir publiait un compte rendu substantiel de cette séance, ce qui m'évitait d'en préparer un pour Le Messager de la semaine passée. Je peux vous proposer cet article à la lecture. Il rappelle les principaux faits, mais le point important de la séance est le réquisitoire du Procureur du Roi : trois ans d'emprisonnement à l'encontre de Clemens, deux ans pour Miller.

Pour le reste, peu de choses à retenir qui ne soient déjà connues de qui a suivi l'affaire.

Pour ma part, j'ai regretté une nouvelle fois le manque de représentation de la partie civile, que ce soit au niveau des particuliers ou des représentants officiels divers.

Mise au point importante par rapport à l'article de Vers l'Avenir, jugement sera rendu par le juge Matagne ce lundi 20 novembre, à partir de 9 h et non le 30 comme écrit. Après double vérification, j'ai contacté Vers l'Avenir pour qu'un correctif soit apporté, ce que j'espère sera fait.

A savoir également que c'est M. le juge Matagne qui avait condamné ce 13 mars 2000 Pierre Becker à trois ans d'emprisonnement avec arrestation immédiate pour les événements de l'année 1996 dans un café de Le Roux (référence Vers l'Avenir du 14/3/2000).

La séance de ce lundi 20 novembre est publique, en 16e chambre, au rez-de-chaussée, à droite en entrant. Que les Fossois soient nombreux, c'est mon souhait, car jusqu'à présent, les réactions sont insignifiantes. Il nous faut être prêts à réagir pour que les affaires soient étendues aux affaires Becker-Bogaert en plus des Miller-Stevens, les Ph. Quitin et G. Mathieu n'ayant que peu à voir, dans des affaires moins importantes.

J'espère qu'il sera donné une deuxième chance à ceux qui n'ont pu suivre l'affaire pour raisons diverses, ceux qui sont tombés dans la résignation ou le découragement, comme ceux qui en veulent plus sans savoir comment faire.

A lundi, peut-être...

Pierre FOUARD, 0496-51.56.54

Testez votre orthographe

Comment écrivez-vous :

- a) 5ème acte
a) dadais
a) ébonite
a) gachette
a) gaieté
a) haine
a) icône
a) machicouillis
a) maffia
a) naçelle
a) (aller) à la toilette b) aux toilettes

Les bonnes réponses :

- b) 5me ou 5e. Souvent cette abréviation est écrite erronement (5ième, ou 5ème) ; de même, on abrège : 1er ou 1re et non 1ier, ou 1ère (*).
a) dadais : niais ou nigaud.
a) ébonite : un seul n (caoutchouc durci).
a) gâchette : accent circonflexe.
a) gaieté.
a) haine (pas d'accent)
b) icône (accent) ; par contre, on écrit : iconoclaste.
a) machicouillis (vient de mâcher : écraser).
a) ou b) s'écrit des deux façons.
b) nacelle : jamais de cédille devant un e ; seulement devant a (façade) o (maçon) ou u (déçu).
b) l'expression correcte est : aller aux toilettes.

(*) Il y aurait beaucoup à dire sur ces erreurs d'abréviation commises très souvent à la TV ou sur des imprimés, par ex. : Ets. pour Ets, chée (chaussée) au lieu de ch., Melle (Madoiselle) au lieu de Mlle. Le point termine une abréviation quand le mot est raccourci : tél., av., adj., masc., mais pas de point final quand la dernière lettre figure dans l'abréviation : Mme, Dr (Docteur), 5me, Ets, Me (Maitre). Exception pour tout ce qui est « mesures » : g (gramme, et plus gr.) ; ca ou ha (centiare ou hectare), l (litre), F (franc), km (kilomètre), h (heure), cela suite à une convention européenne. (Autrefois, on écrivait : h., gr., fr., km., avec un point.)

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE
2, rue de Maison, BAMBOIS

Tél. 71.20.77

OUVERT :

- Lundi, mercr., jeudi, vendr. : 13 à 19 h
- Samedi, de 9 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi